



CORALIE CHEVALLIER ET NICOLAS BAUMARD

*Chercheurs en sciences comportementales
au Laboratoire de neurosciences cognitives
de l'École normale supérieure (ENS).*

RÉFORMES COMMENT SURMONTER L'AVERSION AU CHANGEMENT

Quand on nous demande notre avis sur
une réforme, nous la refusons le plus souvent.
Mais si le changement nous est imposé, il arrive
qu'on ne le trouve finalement pas si mauvais...

S

i les réformes sont difficiles à faire passer, c'est pour une multitude de raisons: soit elles ont conséquences négatives inattendues, soit elles font des perdants qu'il faudra dédommager, soit encore elles suscitent l'incompréhension du public. Un frein, particulièrement frustrant pour les décideurs politiques, s'appuie sur une composante profonde de notre psychologie: l'aversion pure et simple au changement. Très souvent, lorsque l'on nous propose un changement, nous sommes tout simplement contre. L'opposition au changement peut concerner n'importe quelle réforme, même la meilleure, même la plus simple, pourvu qu'elle vise à transformer une situation existante. C'est ce

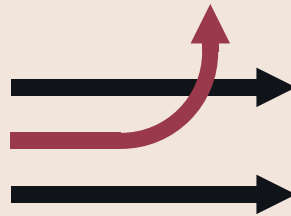
que les psychologues appellent le «biais de *statu quo*».

C'est pourquoi une question affleure: et si, pour faire passer une réforme, il fallait éviter de demander leur avis aux intéressés? Cela semble parfaitement cynique et autoritaire, mais vous allez comprendre pourquoi ça ne l'est pas forcément. Récemment, les économistes Stefano Carattini, de l'université Yale et de la London School of Economics, Andrea Baranzini, de la Haute École de gestion de Genève, et Rafael Lalive, de l'université de Lausanne, ont étudié les réactions des habitants du canton de Vaud, en Suisse, suite à la création d'une taxe sur les sacs d'ordures ménagères.

Ce type de taxe, qui s'appuie sur le principe du pollueur-payeur (ceux qui produisent plus d'ordures et qui recyclent moins payent plus que les autres), est à la fois plus efficace et plus équitable que d'autres types de taxe. Les chercheurs soupçonnaient que l'un des freins possibles était le biais de *statu quo*. Mais comment tester cette hypothèse?

C'EST LE PREMIER PAS QUI COÛTE

C'est difficile, car le plus souvent, les réformes sont instaurées au moment où les décideurs politiques jugent que le public sera prêt à les accepter. Si l'on veut savoir quel poids exerce le *statu quo*, il faut trouver une situation où la





L'opposition au changement est surtout forte... avant le changement! Une réforme doit se projeter dans l'avenir.

réforme est introduite avant d'être plébiscitée par les citoyens ! Et ensuite, tester si son introduction suffit à faire bouger les lignes...

C'est ce qui s'est passé avec une décision de la cour suprême suisse ordonnant à toutes les municipalités d'implémenter le principe du pollueur-payeur dans la collecte des ordures ménagères, quel que soit le niveau d'adhésion des municipalités. La réforme était donc imposée par le haut et on pouvait craindre le pire, car les premières interviews, conduites avant la réforme, montraient que près de 60% des gens refusaient de payer une taxe sur les sacs d'ordures. Un an plus tard pourtant, la part de ces individus réfractaires avait baissé à 40% !

Sur le papier, les Suisses du canton de Vaud étaient donc en faveur du *statu quo*. Or, une fois la réforme passée, ils lui sont devenus majoritairement favorables. De la même manière, de nombreuses personnes interrogées considéraient que la taxe ne serait pas efficace pour préserver l'environnement avant la réforme. Après la réforme, cependant, la proportion de gens trouvant la réforme inefficace avait

clairement diminué. Même chose pour la justice sociale : pour certains, la taxe pouvait sembler injuste parce que tous les foyers payeraient la même taxe sur chaque sac-poubelle, quel que soit leur revenu. Là encore, le sentiment d'injustice avait diminué après la réforme. Au total, les habitants ont donc le sentiment que la taxe est plus équitable qu'elle ne leur paraissait auparavant.

REVIREMENT D'OPINION

Le bilan global est une diminution de 40% des ordures incinérées (non recyclées) et une augmentation de 20% du nombre de foyers recyclant l'aluminium et les déchets organiques. Par ailleurs, contrairement à ce qui pouvait être craint, la mise en place de cette taxe n'a pas conduit les gens à aller déverser

Bibliographie

S. Carattini et al.,
Is taxing waste a waste
of time? Evidence
from a supreme court
decision, *Ecological
Economics*, vol. 148,
pp. 131-151, 2018.

leurs ordures dans la campagne pour éviter de payer. Car cela prend du temps et comporte un certain risque en termes de réputation morale si l'on se fait prendre – du moins en Suisse...

Bref, si l'on avait demandé aux habitants du canton de Vaud de voter, ils se seraient opposés à une réforme qu'ils jugeaient inefficace et injuste, estimant par ailleurs qu'ils avaient déjà à payer suffisamment de taxes. Pourtant, à peine un après l'imposition de cette même mesure, ils se sont déclarés pour. Voilà la force du *statu quo* : il empêche de bouger... tant qu'on n'essaie pas !

Et une leçon à méditer (avec prudence) pour les responsables politiques : les citoyens ne sont pas toujours en mesure de juger les réformes avant qu'elles ne soient mises en pratique concrètement. Un avis négatif avant une réforme ne préjuge en rien de son acceptation après sa mise en place. Savoir imposer (en douceur) peut donner de véritables résultats. En matière d'environnement et de climat, nous n'avons pas beaucoup de temps pour agir. Cette leçon sera alors utile à retenir. ●